



P1541 - ID 4656

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Madame Sam Tanson
Ministre de la Justice
L-2934 Luxembourg

Luxembourg, le 1er juillet 2020

Objet : Pétition 1541 – Pétition ordinaire concernant un ajout quant à l'attribution de la nationalité luxembourgeoise par option à un majeur

Madame la Ministre,

Au cours de sa réunion du 27 mai 2020, la Commission des Pétitions a jugé utile de vous soumettre la pétition citée en référence en vue d'une prise de position.

Dans ce contexte j'aimerais vous rendre attentif aux dispositions de l'article 163 (9) du Règlement de la Chambre des Députés qui dit :

« Si la Commission des Pétitions décide de demander une prise de position à un Ministre, elle en informe la commission compétente conformément à l'article 20(1). La prise de position du Ministre est envoyée au Président de la Chambre au plus tard dans un délai d'un mois. Si le Ministre compétent n'est pas en mesure de fournir sa réponse dans le délai prescrit, il en informe le Président de la Chambre tout en indiquant et les raisons d'empêchement et la date probable de la réponse. Le Président de la Chambre peut accorder un délai supplémentaire d'un mois. A défaut de réponse du Ministre à une demande de la Commission des Pétitions dans le délai prescrit, le membre du Gouvernement concerné est invité pour une prise de position orale à la Commission des Pétitions. »

J'adresse copie de la présente à Monsieur Marc Hansen, Ministre aux Relations avec le Parlement.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés

PETITION ORDINAIRE 1541

Intitulé de la pétition:

Pétition ordinaire concernant un ajout quant à l'attribution de la nationalité luxembourgeoise par option à un majeur

Texte de la pétition:

Monsieur le président de la chambre des députés,

Tout d'abord je tiens à vous remercier pour le travail accompli par notre pouvoir législatif sous votre présidence. La pétition que je veux introduire est une pétition ordinaire concernant un ajout quant à **l'attribution de la nationalité luxembourgeoise par option** à un majeur. Lors de la rédaction de cette pétition, j'ai consulté notre constitution, qui ne dit pas grand chose sur le fait d'être de nationalité luxembourgeoise, mais surtout la loi du 8 mars 2017 sur la nationalité luxembourgeoise. L'objet de ma pétition est de faciliter l'accès à la nationalité de notre pays pour faits accomplis dans l'intérêt du pays. En ces temps extraordinaires, bon nombre de non-citoyens oeuvrent pour que notre pays ne tombe pas dans une précarité, qu'elle soit médicale, logistique ou autre. Je pense que si une modification pourrait être faite à l'article 23 en ajoutant un 3ème alinéa qui octroie par option à un majeur la nationalité luxembourgeoise à titre de reconnaissance pour actes accomplis dans l'intérêt du pays, ce ne serait que donner justice à tous ceux qui ont sacrifié, non seulement ces dernières semaines, leur liberté individuelle pour le bien collectif. Ceci n'est pas une récompense pécuniaire, ni une médaille mais la reconnaissance d'un pays. Quels sont les faits dans l'intérêt du pays, quelles sont les spécificités d'attribution éventuelles, des rédacteurs bien plus savants en la matière que moi peuvent s'y pencher. La crise actuelle n'est que le déclencheur de cette pétition, l'idée était présente depuis longtemps car je suis d'avis qu'il est dans l'intérêt général de légiférer non sur un évènement ponctuel mais lorsqu'une situation devient pérenne.

En vous remerciant d'avoir pris le temps de lire ma missive.

Meilleures salutations

Dépôt: le 28.03.2020 à 00:44

Pétitionnaire: Robert Fisch